

Affaire suivie par :
M. HUSSON – Proviseur
Tél : 02.47.23.46.20
ce.0371123v@ac-orleans-tours.fr
Rue du clos des gardes
37400 AMBOISE

À Amboise,

Objet : accueil en stage d'un(e) élève de 2CC

Madame, Monsieur,

Cet(te) élève est scolarisé(e) en classe de **Seconde CAP Cuisine**.

Si vous êtes d'accord pour accueillir cet(te) élève au sein de votre entreprise, il vous faut compléter la **promesse de stage** ci-jointe, laquelle donnera lieu à la **convention définitive**.

Pendant le stage, l'élève est tenu(e) à la curiosité en prenant des notes, posant des questions afin de travailler différentes compétences en classe. Nous vous remercions de nous **avertir en cas d'absence ou de modifications des horaires prévus initialement**. Un membre de l'équipe pédagogique prendra contact avec vous afin de dresser un bilan.

Nous restons à votre entière disposition par mail ou par téléphone pour toutes autres questions ou remarques.

En vous remerciant de nouveau pour votre concours à la construction du parcours de cet(te) élève, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en ma sincère considération.

M. HUSSON
Proviseur

PROMESSE DE STAGE – Seconde CAP Cuisine
Document à remettre complété et signé à l'élève pour édition des conventions
 7 au 19 décembre 2026 7 juin au 3 juillet 2027

L'ÉLÈVE

Nom - Prénom : Âge au début du stage : (cf : réglementation spécifique dans le tableau ci-dessous)
Nom du représentant légal : Téléphone :
Adresse :
Code postal : Ville :
Moyen de transport durant le stage :

LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Raison Sociale : Secteur d'activité :
Adresse complète de l'entreprise :
Nom du responsable : Fonction du responsable :
Téléphone : **Courriel pour signature numérique :**

LE TUTEUR EN ENTREPRISE

Tuteur de l'élève pendant le stage : Fonction du tuteur :
Téléphone : **Courriel pour signature numérique :**

REPAS POSSIBLE : Midi OUI NON Soir : OUI NON Prix du repas :€

Règlementation pour les élèves mineur(e)s :

Âge au début du stage :	Travail interdit de :	Maximum journalier :	Horaires hebdomadaires :	Nombres d'heures consécutives de :	Nombre de jours de repos consécutifs :	Jours fériés : travail interdit pour les mineurs Mercredi 11 novembre Lundi 29 mars Samedi 1 ^{er} mai Jeudi 6 au samedi 8 mai Lundi 17 mai
≤ 16 ans	20h à 6h	8h	35h	4h30 maximum	2 dont le dimanche	
Entre 16 et 18 ans	22h à 6h					

Horaires de l'élève stagiaire dans l'entreprise

Jours	MATIN	APRÈS - MIDI	Temps de pause journalier	TOTAL
LUNDI	De : À :	De : À : h
MARDI	De : À :	De : À : h
MERCREDI	De : À :	De : À : h
JEUDI	De : À :	De : À : h
VENDREDI	De : À :	De : À : h
SAMEDI	De : À :	De : À : h
DIMANCHE	REPOS			TOTAL HEBDOMADAIRE : Heures

Date, Cachet
Signature du Responsable de l'entreprise

Visa de l'enseignant référent :